

2 ans de Run sur un Cloud ; l'expérience Mutex – SYNTHÈSE de la réunion.

Compte rendu rédigé par ANDSI & Pierre Delort

L'Association Nationale des Directeurs des Systèmes d'Information organise des débats et en diffuse des comptes-rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Dominique BOSSARD, DSI de Mutex (compagnie d'assurance) accompagné de Marc LEJEUNE, responsable architecture nous a présenté le projet de passage de leur SI d'une infogérance à un leader du Cloud.

Dominique BOSSARD indique que le projet s'est déroulé sur une période d'un an et demi. La 1^{ère} réflexion consistait à déterminer si Mutex devait basculer en 100 % Cloud ou passer en mode hybride. L'entreprise a finalement opté pour une bascule intégrale (SaaS hors scope), avec un nouveau contrat d'infogérance.

La stratégie *Move to Cloud* s'est construite après l'analyse de plusieurs scénarios. Un équilibre a été trouvé entre "*big bang*" (trop risqué et complexe) et découpage très fin (trop consommateur de ressources en heures non ouvrées). Dominique BOSSARD souligne que l'élaboration d'une *Landing Zone* est une phase clef dans un projet cloud de cette envergure. Avec le recul, la réflexion s'est trop centrée sur Mutex sans logique d'ouverture potentielle à l'ensemble du groupe.

Marc LEJEUNE indique que dans un projet de migration de ce type, un des points majeurs concerne la connaissance du SI et la maîtrise des échanges inter-applicatifs. Toutes les opérations ont été conduites le week-end afin de ne jamais avoir à interrompre le fonctionnement du service aux clients. En outre, l'équipe a travaillé dans une logique de *test & learn*.

Quel bilan technico-fonctionnel après 2 ans de RUN ?

Marc LEJEUNE indique que depuis sa mise en place, l'infrastructure est totalement transparente et n'a quasiment connu aucun incident technique. Le seul incident date de cette année et a concerné une instance de vieux modèle qu'il n'a pas été possible de démarrer en 4 heures, ce qui a conduit à ouvrir un ticket chez le fournisseur Cloud. Mutex a signé un contrat de type "paiement à l'usage", sans pré-réservation de ressources, ce qui permet de s'approprier les compétences.

Int : Le modèle "paiement à l'usage" a-t-il un impact important ?

ML : La différence concerne principalement le coût.

Int : Quels ont été les critères de choix du fournisseur Cloud ?

ML : Leur position sur le plan de la qualité de service et de la transparence, même si leurs concurrents comblent progressivement leur retard.

Dominique BOSSARD ajoute que les systèmes sont d'une telle simplicité d'utilisation qu'ils sont susceptibles de créer un risque de dépendance

Bilan financier : est-ce une opération gagnante ?

Dominique BOSSARD confirme que les objectifs de ROI sur 2 ans fixés dans le cadre du *business plan* ont été atteints, avec en outre une qualité de service incomparablement supérieure et un remarquable niveau de sécurisation. Pourtant, nombreux étaient ceux qui annonçaient l'échec de la bascule ou des surcoûts importants. À l'expérience, il s'avère que la fonction FinOps est clé, d'où la recommandation de la conserver en interne.

Int : L'infogéreur et porteur du contrat avec le fournisseur Cloud assure toute l'exploitation, mais je suppose qu'avec la mise en place progressive des services managés, le besoin d'infogérance va diminuer.

ML : En effet, c'est la raison pour laquelle nous avons revu le catalogue de services.

Bilan organisationnel

Marc LEJEUNE indique qu'au cours des premiers mois, Mutex s'est beaucoup appuyé sur l'infogéreur, le temps que toutes les équipes montent en compétence sur le Cloud et se l'approprient. La première année a donc été transparente pour l'équipe de la DSI. Désormais, tout le monde a été formé sur le Cloud et chaque membre de la DSI dispose des compétences FinOps requises pour être acteur du processus de réduction des coûts. La DSI est donc réellement entrée dans la logique de transformation de ses applications, ce qui nécessite une totale appropriation des compétences nécessaires. Il s'agit véritablement là d'un enjeu clé.

Dominique BOSSARD ajoute que recruter est aujourd'hui facilité par notre caractéristique « Cloud » et permet d'attirer de jeunes talents.

Les perspectives et prochaines étapes

Dominique BOSSARD indique que la bascule a eu lieu sans transformation. Tout un service a été déployé autour de la data en un temps record. Cette année, Mutex a effectué un bilan carbone Scope 3, avec une certaine appréhension vis-à-vis du potentiel manque de transparence du fournisseur Cloud. Au final, les indicateurs qu'il a fournis ont été de très bonne tenue et nettement meilleurs qu'attendu. À ce stade, il ne communique pas encore sur le thème de l'éco-responsabilité, mais lorsqu'il se décidera à le faire, il en retirera certainement un grand avantage.

Et si c'était à refaire ?

Dominique BOSSARD indique que si c'était à refaire, il n'hésiterait pas une seconde, mais recommanderait toutefois la constitution d'une équipe Expertise Cloud interne en amont avec l'engagement des actions FinOps au plus tôt, voire en préalable. Il souligne qu'un de ses plus grands regrets concerne le fait que le contrat (de droit luxembourgeois) était en dollars. Il a donc fallu prévoir une couverture dollar / euro facturée...

Et si vous deviez le faire ?

Basculer sur le Cloud ne se justifie pas pour des seules raisons pécuniaires. D'autres gains complémentaires sont également à apprécier :

- modernisation du SI ;
- amélioration de l'efficacité des métiers ;
- amélioration de la sécurisation des données ;
- amélioration de la productivité ;
- augmentation de l'agilité et de l'innovation.

Mutex était déjà précédemment infogéré dans une logique de services hébergés sur infrastructures interne et externe. Or ce contrat d'infogérance arrivait à échéance et les infrastructures étaient obsolètes ; au final, plusieurs facteurs coexistaient pour justifier une bascule vers le Cloud.

Dominique BOSSARD indique ne pas avoir abordé la question du Cloud souverain, bien qu'il s'agisse incontestablement d'un sujet très intéressant. Mutex est aujourd'hui hébergé chez un fournisseur de Cloud Américain sur des Datacenter français.

Int : Avez-vous rencontré des problèmes de compliance ?

ML : Nous avons consulté l'ACPR en amont et avons décidé d'héberger toutes nos données en région parisienne.

Int : Quelle était votre architecture d'origine ?

ML : Elle fonctionnait principalement sous processeurs Intel.

Une bascule vers le Cloud illustre le fait qu'une transformation technique réussie peut s'accompagner d'une transformation humaine.

Présentation des orateurs

Dominique BOSSARD, après un début de développeur en Allemagne, a travaillé dans les services financiers (Groupe BNPP, CdC) en études et production (CTO) et est le DSI de Mutex (groupe VyV). Il est diplômé du CNAM (Master's degree option IT, réseau et système).

Marc LEJEUNE est Responsable du Département Architectures & Transition de la DSI de Mutex, après y avoir été responsable du département technique. Auparavant il a été expert technique et consultant. Il est diplômé en informatique de l'Université de Lille.